

Mode de sélection Biathlon

pour la participation aux épreuves internationales de biathlon de la saison 2024/25

1. Coupe du monde

1.1. Contexte

Sur la base des places de quota disponibles pour la Coupe du monde (1^{er} trimestre), Swiss-Ski sélectionnera au maximum cinq femmes et cinq hommes pour chaque épreuve de Coupe du monde.

1.2. Dispositions

CdM 1 et 2

Un maximum de cinq femmes et cinq hommes seront sélectionné(e)s pour les deux premiers événements de Coupe du monde.

Pour les épreuves de Coupe du monde 1 et 2, seul(e)s les athlètes faisant partie d'un cadre Swiss-Ski seront sélectionné(e)s.

Les athlètes ayant le statut équipe nationale ou cadre A sont sélectionné(e)s d'office pour les épreuves de Coupe du monde 1 et 2. Ceci ne s'applique pas aux athlètes sélectionné(e)s pour les cadres au motif d'un statut de blessé.

Les places de départ restantes seront attribuées via les compétitions de sélection des **15 au 17 novembre 2024 à Lenzerheide** (deux compétitions), sur la base des résultats et de l'évaluation de l'entraîneur, d'entente avec le Chef Biathlon.

Les compétitions de sélection **des 15 au 17 novembre 2024 à Lenzerheide** sont obligatoires pour toutes et tous les athlètes, y compris pour les athlètes d'ores et déjà qualifié(e)s.

CdM 4 à 9

Les sélections ultérieures sont continuellement redéfinies sur la base des résultats obtenus en Coupe du monde et en Coupe IBU ainsi que d'une évaluation permanente de l'entraîneur sur la base des performances en Coupe du monde et en Coupe IBU, d'entente avec le Chef Biathlon.

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

2. Coupe IBU

2.1. Contexte

Sur la base des places de quota disponibles pour la Coupe IBU (1^{er} trimestre), Swiss-Ski sélectionnera en principe au maximum cinq femmes et cinq hommes pour les épreuves de la Coupe IBU.

2.2. Dispositions

Coupe IBU 1 et 2

Les athlètes avec statut de cadre, qui ont obtenu au moins trois résultats dans le top 40 en Coupe IBU au cours de la saison 2023/24, sont sélectionné(e)s d'office pour les deux premiers événements de la Coupe IBU.

Les places de départ restantes seront attribuées via les compétitions de sélection des **15 au 17 novembre 2024 à Lenzerheide** (deux compétitions), sur la base des résultats et de l'évaluation de l'entraîneur, d'entente avec le Chef Biathlon.

Coupe IBU 4 à 9

Les sélections ultérieures seront continuellement redéfinies sur la base des résultats obtenus en Coupe du monde, en Coupe IBU, en Coupe IBU juniors, en Coupe des Alpes et lors de la Swiss Cup ainsi que d'une évaluation permanente de l'entraîneur, d'entente avec le Chef Biathlon et l'entraîneuse en chef de la relève Biathlon.

3. Coupe IBU juniors

3.1. Contexte

Seul(e)s les athlètes désigné(e)s par Swiss-Ski sont autorisé(e)s à participer aux compétitions de la Coupe IBU juniors. Sur la base des places de quota disponibles pour la Coupe IBU juniors, un maximum de sept juniors filles et sept juniors garçons sont autorisé(e)s à prendre le départ. Pour une sélection, le potentiel de résultat à court terme (évaluation de l'entraîneur) doit correspondre au minimum à un classement dans le premier tiers du tableau.

3.2. Dispositions

Coupe IBU juniors 1 et 2

Les athlètes juniors avec statut cadre C sont sélectionné(e)s d'office pour les épreuves de la Coupe IBU juniors 1 et 2.

Autres places de départ seront attribuées via les compétitions de sélection des **15 au 17 novembre 2024 à Lenzerheide** et des **Swiss Cups du 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 à Lenzerheide**, sur la base des résultats.

Le principe du mérite s'applique. La plus jeune année de naissance à être nommée pour la Coupe IBU juniors est la volée 2007.

Coupe IBU juniors 3

Pour les sélections pour la Coupe IBU juniors 3 suivante, les résultats obtenus en Coupe IBU, en Coupe IBU juniors, en Coupe des Alpes et en Swiss Cup ainsi que l'évaluation de l'entraîneur, d'entente avec l'entraîneuse en chef de la relève Biathlon, seront pris en compte.

4. Généralités

Pour l'ensemble des séries de compétitions, la Fédération ne donne aucune garantie quant à l'attribution intégrale des places de départ (quotas). Le principe du mérite s'applique.

Worblaufen, octobre 2024

Swiss-Ski



Lukas Keel
Chef Biathlon



Selina Gasparin
Entraîneuse en chef de la relève Biathlon